

Les salles d'étude du CPAS rouvrent leurs portes

Bruxelles, le 2 mai 2019 – Du 2 mai au 26 juin, les salles d'étude du CPAS de la Ville de Bruxelles accueilleront à nouveau les jeunes bruxellois de plus de 16 ans souhaitant réviser pour leurs examens. 3 salles ouvrent leurs portes dans trois quartiers différents de la Ville de Bruxelles durant le blocus : dans le pentagone, à Laeken et Neder-Over-Heembeek. Au total, 200 places sont ainsi proposées. Ces salles offrent un grand confort de révision et de larges plages horaires : du lundi au samedi (jours fériés compris), de 9h à 21h. Cette année, un nouvel espace sera également proposé à Laeken pour les travaux de groupes.

Constatant les difficultés que rencontrent de nombreux jeunes bruxellois à préparer leurs examens dans de bonnes conditions (les lieux d'études existant et les bibliothèques,... étant surfréquentés, les domiciles exigus et bruyants), le CPAS propose depuis mai 2018 des salles d'étude. Dès la première édition, des centaines de jeunes ont bénéficié de ce service. Fort de ce succès, les salles ont depuis rouvert à chaque session d'examens (novembre à janvier, mai à juin et août à septembre). Plus de 780 jeunes s'y sont ainsi inscrits lors de la dernière session.

Dans un souci de proximité avec le public, les 200 places sont réparties dans 3 salles pour couvrir le territoire de la Ville de Bruxelles. Pour cette édition, rendez-vous aux adresses suivantes : rue du Miroir 7 à 1000 Bruxelles, Boulevard Emile Bockstael 114 à 1020 Laeken et rue Bruyn 225 à 1120 Neder-Over-Heembeek. « *En outre cette année, à la demande des jeunes, un nouvel espace réservé aux travaux de groupes sera annexé à la salle d'étude de Laeken* » explique la Présidente du CPAS de la Ville de Bruxelles.

Pratiquement, ces salles sont accessibles pour les jeunes de plus de 16 ans qui résident et/ou qui fréquentent un établissement de l'enseignement secondaire ou supérieur sur le territoire de la Ville, sur simple présentation de la carte d'étudiant et après inscription réalisée sur place. Elles sont ouvertes du lundi au samedi (jours fériés compris) et de 9h à 21h, des plages horaires volontairement plus étendues que la moyenne. Le CPAS met également à disposition, un accès gratuit au wifi, 3 à 4 ordinateurs et 2 imprimantes par salle. Des collations (fruits, de l'eau et du café) sont offerts. Dans chaque salle, deux personnes assurent l'encadrement des jeunes. Un accompagnement pédagogique assuré par la Cellule Etudiants du CPAS est proposé à celles et ceux qui en font la demande.

« *Avec ces salles, le CPAS de la Ville de Bruxelles souhaite offrir à chacun un espace propice à l'étude, un lieu à la fois gratuit, de proximité, offrant un accompagnement personnalisé si souhaité et ouvert 12 heures par jour, 6 jours sur 7. Cette initiative s'adresse en particulier aux jeunes les plus précarisés vivant dans des logements parfois trop exigus ou trop bruyant pour étudier et vise ainsi à contribuer à leurs chances de réussite. Face à la demande importante et la nécessité d'un tel service, le CPAS étudie la possibilité d'étendre l'offre des salles d'étude notamment via des collaborations* » conclut la Présidente du CPAS de la Ville de Bruxelles.

Contact presse

CPAS de la Ville de Bruxelles – Cabinet de la Présidente

Audrey Poels - 02 543 60 20 – 0485 57 09 98 – audrey.poels@cpasbxl.brussels